

Les Nouvelles de Lanrigan



Numéro 68

Parution trimestrielle

15 Avril 2017



Le mot du Maire

Les marchés que nous avons passés avec les entreprises pour réaliser le réaménagement des abords de la Mairie prévoient 2 phases d'interventions. La 1^{ère} section réalisée début 2015 nous a permis de réduire la vitesse des véhicules, d'améliorer la sécurité et d'embellir la proximité de la Mairie.

Le budget 2017 voté fin mars par le conseil municipal prend en compte la réalisation de la seconde phase de ces travaux entre la route de " La ville basse" et la route vers "Lizion". Le principe d'aménagement identique à celui de la 1^{ère} section consiste à créer une noue en rive Ouest, une chaussée largeur 5m, une bande enherbée et un trottoir largeur 1.50 m en rive Est. Afin de minimiser les coûts, les bordures granit existantes seront toutes réutilisées. Un plateau surélevé d'une longueur de 18 m sera mis en place au droit du N° 9 afin de prolonger la zone de vitesse réduite à 30 km/h. Les entrées riveraines seront aménagées en béton grenailé et un tapis d'enrobés sera mis en place sur l'ensemble de la chaussée existante conservée.

Compte tenu de la faible largeur de la chaussée, la circulation se fera momentanément en alternat pendant la phase des travaux qui débutera début mai. Lors de la mise en œuvre du tapis, cette section de voie sera entièrement neutralisée et une déviation mise en place.

Après l'effacement des réseaux de cette voie réalisés en 2012, le réaménagement de ce tronçon nous permet de répondre aux objectifs que nous nous sommes fixés en matière d'environnement et de sécurité.

Jean HAREL

La Ville Basse 35270 Lanrigan. Dépôt légal TGI octobre 1998

Mairie :

14h-17h

mardi - vendredi

02 99 73 01 85

mairiedelanrigan@orange.fr

Permanence

du Maire :

1^{er} samedi du mois
9h-11h.

Sommaire

Le mot du Maire	1
CR conseil municipal du 20/01/17	2
du 29/03/17	
Infos diverses	4
2016 à Lanrigan	6
A vos Agendas !	10
Comité des Fêtes	

Evènements à venir

CONSEIL

MUNICIPAL

12 MAI

FETE COMMUNALE

14 MAI

ANIMATIONS LES

Z'AMUZOUS

28 AVRIL : CAFE
CULTUREL

3 MAI : JEUX DE
SOCIETE ET
BELOTE

Conseil Municipal du 20 Janvier 2017

* Subventions

ADAPEI	15€
Téléthon	15€
FNATH	15€
Amicale Pompiers de Combours	15€
Handicap Service 35	15€
Restos du Cœur	15€
Comité des Fêtes de Lanrigan	150€ + supplément de 15€/pers de +60ans présente au banquet des aînés
Les Z'Amuzous	150€
La Chasse Lanriganaise	150€
Voyage scolaire	10% prix du voyage – max 50€/élève

* **Projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CCBR**

La loi d'Accès au Logement et l'Urbanisme Rénové (ALUR) transfère automatiquement la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) aux communautés de communes au plus tard au 21 mars 2017, sauf avis contraire des conseillers communaux, qui refuseraient le transfert de cette compétence à la CCBR.

Le conseil municipal s'est prononcé en faveur de ce transfert et souhaite qu'un référent de la commune participe à l'élaboration de ce plan afin de rester maître de l'aménagement de la commune.

* **Elaboration du plan de la commune**

En 2016, il a été prévu de mettre en place un plan d'orientation de la commune. C'est pourquoi, Jean Harel et Karine Lemur rencontrent un imprimeur pour la réalisation de ce plan.

Conseil Municipal du 29 Mars 2017

* **Rappel des taux d'imposition pour 2017**

Les taux restant inchangés pour cette nouvelle année.

taxe d'habitation : 11,85%

taxe foncière bâti : 14,65%

taxe foncière non bâti : 44,94%

* Budget 2016

Fonctionnement	
Recettes: 111 208,12€	
• Impôts et taxes:	47794€
• Dotations, Subventions:	30078€
• Revenus salle et loyer	7456€
• Autres Recettes	2554€
• Excédent de fonctionnement reporté	23326€
Dépenses: 74 266,49€	
• Charges Générales (eau, élect,...)	19405€
• Charges de personnel	14940€
• Charges courantes (écoles, indemnités élus, syndicats,...)	28440€
• Rbsmt intérêts d'emprunt	3927€
• Autres charges	7554€

Investissement	
Recettes: 91 714,97€	
• Subventions:	24195€
• Excédent d'investissement	65187€
• Autres Recettes	2333€
Dépenses: 65 251,10€	
• Etude recensement chemins ruraux	5040€
• défibrillateur	1949€
• Remboursement capital des emprunts	18220€
• Aménagement bourg	39370€
• Numéro habitations	672€

* Subventions

CFA Rennes (Centre de Formation d'Apprentis)	65€
USL St-Domineuc (Union Sportive du Linon-Section Gym)	15€
Ligue contre le Cancer	15€

* Evolution de la grille indiciaire pour le montant des calculs des indemnités de fonction

Un décret de janvier 2017 prévoit une évolution de la grille indiciaire pour le calcul des indemnités des élus. Le conseil municipal a décidé de maintenir l'indemnité du maire à 80% du taux maximum de l'indice brut, et pour les adjoints à 60,6%.

* **Approbation du devis des travaux supplémentaires à réaliser sur la 2^{ème} section du réaménagement des abords de la mairie.**

Le montant des travaux complémentaires est de 19 266,99€HT, intégrant un forfait pour l'hydro-décapage.

Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant correspondant tout en lui demandant de tenter une négociation auprès de l'entreprise PEROTIN TP pour diminuer le coût des travaux.

* **Fleurissement des abords de la mairie**

2 devis ont été proposés par l'entreprise Briand Jardins :

626,12€HT pour 70 plantes vivaces et 344,17€HT pour 300 bulbes.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de faire planter des vivaces sur les talus et des bulbes devant la clôture du terrain.

* **Charte de gouvernance pour le PLUi de la CCBR**

Une commission communale de suivi des études a été créée. Elle est composée de Sébastien Delabroise, Marc Hamon, Jean Harel et Philippe Siret.

Infos Diverses

Office du Tourisme Intercommunal de la CCBR

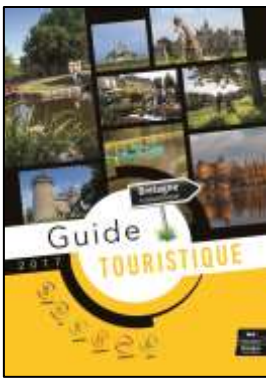
Pour préparer un séjour ou une journée en Bretagne romantique, faire une chasse au trésor, une randonnée à pied, à cheval ou à vélo, trouver un hébergement, un bon resto, contactez l'Office de Tourisme !

Géraldine TEXEREAU, chargée d'accueil et de développement touristique, vous accueille, vous accompagne dans vos recherches, pour vous faire découvrir les richesses du territoire.



Elle est également à votre disposition pour relayer toutes les informations touristiques et culturelles de notre territoire.

Contact : 9 bis rue Notre Dame à Combourg au 02 99 73 13 93 ou par Mail : tourisme@bretagneromantique.fr, site : tourisme.bretagneromantique.fr



Le guide touristique est sorti !

Restaurants, hébergements, loisirs... vous y découvrirez aussi une carte des circuits de visite de Combour, et d'autres infos sur les sentiers de randonnées, circuits vélos, ...

Gratuit, il est disponible à l'Office de Tourisme et en ligne

RPAM

Vous pouvez solliciter le RPAM pour :

- ▶ la recherche d'un mode de garde adapté à vos besoins
- ▶ vos démarches liées à la garde d'enfant : estimation du coût, prestation CAF, pajemploi, contrat de travail, ...
- ▶ des informations sur le métier d'assistant maternel et de garde d'enfant à domicile (agrément, pratique professionnelle, statut de salarié...)
- ▶ Des animations sont proposées aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte référent. Ces moments ludiques sont une invitation à partager des temps de découverte et de plaisir autour du jeu, de la lecture, de la motricité...



Contact : 02.99.45.20.12 ou rpam@bretagneromantique.fr

Des animations gratuites pour les tout-petits (enfants - de 4 ans avec un adulte référent) ont lieu :



à Meillac le lundi, à *Tinténiac*, le mardi et vendredi, à Dingé, le mardi et le vendredi, à *Plesder* le mardi, à Bonnemain le mercredi, à *Combour* le jeudi, à Saint-Pierre-de-Plesguen le vendredi, à *SaintDomineuc* une fois par mois (motricité), dans les bibliothèques de Hédé-Bazouges, Combour, Dingé et Meillac une fois par mois.

Ateliers Tout-petits lecteurs:

- à Dingé le 3 mai, séance à 10h ;

- à Combour le 11 mai, séances à 9h30 et 10h45

Inscription par mail ou téléphone auprès du RPAM

→ **Baby-sit' dating:**

Rencontre parents – baby-sitter Samedi 20

mai dès 13h30 au complexe sportif rue Ernest

Renan à Tinténiac, d'une durée d'environ 5 à 7 minutes par rencontre, les jeunes baby-sitters auront ainsi l'occasion de se présenter aux parents participants.

Sur place également **un stand d'information et de documentation** pour la réglementation, déclaration, rémunération, fonctionnement du réseau, ..., des

temps d'échange sur l'ergonomie du jeune enfant proposés par l'association

Familles Rurales Dingé, un atelier sur les « Bons gestes pour s'occuper de bébé »

par les élèves du Lycée Bel Air de 13 h 30 à 14 h 30 (*sur inscription*). Un espace

enfant sera à disposition des parents le temps des rencontres.

→ **Ateliers valorisation des savoir-faire** (A destination des 16-17 ans)

Mercredis 17, 24 et 31 mai, de 14h à 16h, au PIJ à Tinténiac.

Comment réaliser un CV ou valoriser ses expériences professionnelles quand on en a pas ou peu ? Le PIJ propose de réaliser des mini-CV pour valoriser vos savoir-faire. / **Sur inscription auprès du PIJ**

→ **Argent de Poche : effectuez des missions de proximité indemnisées**

Pour les jeunes du territoire de 16/17 ans, en effectuant des missions (entretien de locaux, peinture, petit bricolage, tâches administratives...) auprès de leurs communes ou de la Communauté de communes, les participants reçoivent une indemnisation d'un montant de 15 € par mission (jusqu'à 5 missions par personne).

Rapprochez-vous de votre mairie pour vous inscrire. Et si le cas échéant, le dispositif ne s'applique pas sur votre commune, n'hésitez pas à contacter le PIJ au 02 23 16 45 44 ou par mail à c.goulet@bretagneromantique.fr



→ **Création de Rosalie.** Ouvert à tous (dès 14 ans)

Dans le cadre de ses actions sur la mobilité, le PIJ lance la création d'une rosalie artisanale. Qui n'a jamais rêvé de construire sa propre voiture à pédale?

3 bénévoles expérimentés recherchent **5 jeunes**



bénévoles de 14 à 17 ans, ainsi que de 2 adultes supplémentaires pour les encadrer sur les séances de construction. Celles-ci se dérouleront à la **métallerie S.L.J à Tinténiac, partenaire** de l'opération. Les dates des sont encore à définir. Le matériel de récupération sera, en partie fournir par **Emmaüs à Hédé-Bazouges.**

Et après ? Une présentation du véhicule aura lieu lors de la Semaine de la mobilité le samedi 7 septembre sur le parking du Super U à Tinténiac.

La Maison des Services pour vous simplifier la vie !

Lieu d'accueil et d'informations de proximité, à côté de la mairie de Combourg, on vous conseille dans vos démarches et on vous oriente vers les services adaptés à votre demande : information jeunesse, consommation, juridique, emploi/formation, logement, droit des familles...

A votre disposition également : un Accès Public Internet, des postes informatiques en libre accès, un scanner, un service de photocopies payantes, un accompagnement pour les démarches e-administratives. Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur RDV du lundi au jeudi de 12h à 12h30. Contact : 02 23 16 45 45 ou maison-des-services@bretagneromantique.fr



Avec Ehop, bénéficier d'un service de covoiturage de proximité !

covoiturons-nous !

N'hésitez plus, testez-la ! L'inscription est gratuite sur www.ehop-covoiturage.fr

Et si vous rencontrez des problèmes vous pouvez contacter le 02 99 35 10 77

Vous avez un véhicule, vous pouvez rendre service : sur le chemin du travail, lors de vos déplacements quotidiens ou ponctuels ! Pour aider une personne à rejoindre un emploi ou une formation ; Parce que solidaire ne veut pas dire gratuit, et que le covoiturage (même ponctuel) permet de réduire ses frais de transport ; Parce que cela ne coûte rien et que cela peut apporter beaucoup.

Piscine

Une réunion publique pour le lancement des travaux *Mardi 16 mai à 18h30* à la Salle de conférence du lycée François-René de Chateaubriand, 12 avenue des acacias à *Combourg*. **Les travaux débiteront ainsi en juin prochain.**



Lutte contre le frelon asiatique



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**



**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**

Cette espèce invasive présente à la fois un risque pour la santé publique (danger des piqûres en masse de frelons) et pour la biodiversité (le frelon étant un redoutable prédateur des abeilles). Les interventions sont gratuites. Pour toute demande d'intervention, contactez votre mairie afin qu'un référent "frelon" se déplace sur site, confirme qu'il s'agit bien du frelon asiatique et déclenche une intervention.

Programme de plantation des haies bocagères

Depuis 2000, la Communauté de communes Bretagne romantique agit en faveur de la restauration du paysage bocager en mettant gratuitement à disposition des particuliers des plants. Il s'agit d'essences locales et robustes d'arbres et arbustes. Depuis 2016, le programme se développe et propose en plus de la mise à disposition des plants un accompagnement personnalisé. Pour cela, la communauté de communes a sollicité le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Linon pour assurer toute l'organisation et l'animation du programme. Inscriptions toute l'année. Contact : 02 99 45 39 33 ou contact@bvlion.fr.



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Une année supplémentaire pour bénéficier d'aides pour vos travaux !

Qui peut bénéficier de ces aides ? Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, et propriétaires bailleurs privés. Dans tous les cas le logement doit avoir plus de 15 ans et être occupé à titre de résidence principale.

Les travaux concernés : Economies d'énergie ou énergies renouvelables : double-vitrage, isolation, changement d'énergie de chauffage... ; Adaptation du

logement aux handicaps et à la perte de mobilité : main-courante, adaptation salle de bains, rampe d'accès, monte-escalier... ; Mise aux normes de logements très dégradés. Dans tous les cas, les travaux doivent être réalisés par des artisans (fourniture et pose).

Comment effectuer une demande ? Rencontrer les conseillers de SOLIHA, anciennement PACT HD 35, missionnés par la Communauté de communes, pour vous renseigner sur les différentes aides possibles et les modalités ; obtenir des conseils techniques après une visite à votre domicile ; établir un plan de financement en tenant compte de vos apports personnels et ressources ; monter votre dossier de subvention et assurer son suivi.

Permanences tous les vendredis de 10h à 12h à la Maison des Services à Combourg ou **par téléphone au 0 800 400 702** (appel gratuit depuis un poste fixe). *Ces rencontres sont gratuites et sans engagement.*

Smictom

Composteurs

Le SMICTOM organise la dernière vente de composteurs du vendredi après-midi le 5 mai 2017 de 13h à 16h à Tinténiac.

Le prêt de gobelets réutilisables

Un repas, une fête, une manifestation... pensez aux gobelets réutilisables ! Le SMICTOM propose le prêt de gobelets pour tout organisateur d'événement du territoire : les particuliers, les collectivités et les associations. Le prêt s'effectue à titre gratuit moyennant une caution d'un euro par gobelet emprunté. Ils doivent être rendus propres et correctement empilés. Ils sont à retirer au SMICTOM et la réservation est conseillée. 1000 gobelets sont disponibles.



Recensement


OBJETIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille
POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

A vos Agendas – Planning les Z'Amuzous !

<p>AVRIL</p> <p>28 CaFé CULTUREL <i>Relations Parents-Enfants</i></p>	<p>Mai</p> <p>③ Jeux de Société et Belote</p>	<p>JUN</p> <p>⑦ Jeux de Société et Belote</p> <p>⑩ ART FLORAL</p> <p>30 CaFé CULTUREL</p>
<p>JULLET</p> <p>⑤ Jeux de Société et Belote</p>	 <p>Le terrain communal reste à votre disposition!</p>	<p>Septembre</p> <p>⑥ Jeux de Société et Belote</p> <p>⑨ CaFé CULTUREL</p>
<p>Octobre</p> <p>④ Jeux de Société et Belote</p> <p>28 Apéro-ARRASSOIRE</p>	<p>NOVEMBRE</p> <p>⑧ Jeux de Société et Belote</p> <p>24 CaFé CULTUREL</p>	<p>Décembre</p> <p>⑥ Jeux de Société et Belote</p> <p>⑨ DÉCORATION DU SAPIN et COURONNE de NOËL</p>

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes organise la **fête communale le Dimanche 14 Mai**. Au programme : Concours de Palets, Jeux Divers, Buvette, Restauration,... Vous pouvez déjà acheter vos tickets de Tombola auprès de Louissette Harel.



A vos Agendas !

Fête Musicale dans le parc du Château :

Soirée COUNTRY le **16 Septembre 2017** à partir de 18h